

Accompagner les personnes en responsabilité ecclésiale

Soutenir les personnes en responsabilité ecclésiale en vue d'une réelle coresponsabilité.

ENJEU DE L'ORIENTATION :

→ De nombreux baptisés, salariés ou bénévoles reçoivent une mission au service de la vie de l'Église dans le diocèse. S'impose aujourd'hui la nécessité de :

- Faire connaître les textes qui régissent les statuts du personnel laïc, salarié ou bénévole.
- Veiller à l'accompagnement de toute personne engagée dans la vie de l'Église diocésaine.

CONTENU DE L'ORIENTATION :

→ Établir une lettre de mission qui précise les objectifs, la durée (mandat de 3 ans, renouvelable ou non, un avenant étant toujours possible) et les moyens d'évaluation de cette mission.

→ Réfléchir au Statut des Laïcs en Mission Ecclésiale (LEME) salariés et faire connaître leur spécificité.

→ Retravailler la charte existante des LEM bénévoles, de façon qu'elle protège tant les bénévoles que les paroisses, les Ensembles pastoraux, les aumôneries, etc.

→ Faire connaître les règles de défraiement pour les LEME bénévoles.

→ Proposer, pour tous les LEME salariés et bénévoles, des temps réguliers de relecture de leur mission avec leur(s) responsable(s), des propositions de formation et de ressourcement.

→ Former ces responsables pour qu'ils puissent accompagner, dans leur mission, les personnes engagées à leurs côtés.

Encourager le renouvellement des personnes.

MISE EN ŒUVRE :

En relation avec l'économat du diocèse et dans le cadre du Pôle pastoral diocésain Soutien, je demande à la Commission Ressources Humaines du diocèse de mettre en œuvre le contenu de cette orientation.

NS